

## DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

### POUR L'EXERCICE 2016

#### Compte rendu de la commission finances du 4 février 2016

Obligatoire depuis 1992, le débat sur les orientations budgétaires doit être présenté au Conseil municipal dans un délai maximum de deux mois avant l'examen du budget primitif.

L'objet de la commission est de présenter les grandes masses budgétaires (même dans l'attente de certaines notifications...) et de permettre aux différents groupes d'effectuer des propositions.

Afin d'améliorer la sincérité du budget, il a été décidé de reprendre les résultats 2015 dès le budget primitif. Cela évite d'inscrire des recettes d'emprunt importantes au BP qui ne sont pas contractées par la suite car l'excédent de fonctionnement repris au BP permet de financer une partie des dépenses.

Aujourd'hui, les résultats 2015 ne sont pas communicables car il reste encore à contrôler la concordance entre les comptes de la Trésorerie et ceux de la Ville. En revanche, les montants définitifs seront intégrés au BP.

En raison du contexte économique actuel, le budget a été construit au niveau des dotations de l'Etat sur un scénario pessimiste.

Il est précisé qu'il s'agit d'estimations et que les montants indiqués peuvent être modifiés.

Les réunions d'arbitrage budgétaires avec les services sont en cours et la non connaissance des dotations de l'Etat rendent difficile le calcul des dépenses et des recettes.

#### **I- BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016**

Malgré un contexte économique et financier défavorable, les principales orientations ont été les suivantes :

- Pas d'augmentation des taux d'impôts locaux
- Maintien d'un niveau d'autofinancement malgré un contexte difficile

Rappel du Budget Primitif 2015 (hors résultat 2014) :

Dépenses : 9 956 021€

Recettes : 10 237 589€

Autofinancement : 281 568€

#### **1) RECETTES**

- Impôts : 5 108 000€  
Pas d'augmentation des taux mais une hausse de 0,9% des bases conformément à la loi de finances.  
Les droits de mutation : en cours d'estimation
- Dotations :  
La DGF, la DSR, la DNP et le FSRIF seront communiqués ultérieurement mais les premières informations laissent entendre une baisse conséquente de la DGF. Ainsi, les montants estimés de la DGF, seront minorés par rapport à 2015. Sans information pour les autres dotations, les sommes perçues en 2015 seront reconduites.
- Services rendus à la population (Restauration, crèche, centre de Loisirs) :  
Les recettes crèche sont en augmentation par rapport au BP 2015.  
Le Centre de Loisirs bénéficie, comme pour 2015, pour les TAP de 48 000€ de la CAF et 90 000€ de l'Etat. Sont également à ajouter les recettes correspondantes aux UTA et à la mise en place de la Thory Team.

## 2) DEPENSES

- Les frais de personnel (chapitre 011 + 012+ 065)  
BP 2015 : 6 380 262€  
Légère augmentation en 2016.
- Les subventions et participations versées  
BP 2015 CDE : 67 000€ CCAS : 96 514€  
Maintien des montants en 2016  
  
Associations : les montants 2016 sont en cours d'étude mais le dispositif 2015 sera reconduit. Les chèques loisirs seront également intégrés
- Charges financières  
BP 2015 : 225 000€  
Malgré l'emprunt contracté en 2015, la faiblesse des taux permet de maintenir des charges financières maîtrisée. Les montants seront fixés au vu du réalisé 2015.
- Les dotations aux amortissements  
BP 2015 : 296 000€  
L'évolution de ce poste reste aléatoire puisqu'il dépend du nombre, du montant et du type de matériel acheté. Il est en cours de calcul
- Les fluides  
BP 2015 : 300 000€

Augmentation à prévoir en 2016, compte tenu de l'augmentation de certains prix et du paiement annuel des factures, notamment le dernier trimestre d'une année qui ne peut plus être reporté sur l'année suivante.

- Fonds de péréquation des recettes intercommunales et communales :  
BP 2015 : 90 000€/ BP 2016 : 113 000€  
Dépense estimée, dotation connue fin mars

Prélèvement loi SRU

BP 2015 : 0/BP 2016 : 38 000€

Pas d'exonération possible en 2016.

- Autofinancement (hors excédent antérieur) :  
BP 2015 : 281 568€  
En cours de calcul

Des estimations budgétaires plus précises seront communiquées lors du conseil municipal

## **II- BUDGET D'INVESTISSEMENT 2016**

### **1) RECETTES**

- Subventions : En cours d'étude et sera fonction des projets votés
- TLE ou taxe d'aménagement : 1 000 000€
- FCTVA : 300 000€ avec les éléments calculés à ce jour
- Dotations aux amortissements : en cours de calcul
- Avances forfaitaires sur marchés: en cours
- Autofinancement estimé : en cours

### **2) DEPENSES**

M. le Maire explique qu'une grande consultation va être lancée auprès des habitants sur des projets. Selon les avis recueillis, les projets, qui auront été chiffrés, seront intégrés dans le budget.

Une prochaine commission finances va prochainement être réunie (Fin février-début mars) pour exposer les projets et sujets qui seront soumis à la consultation.

Capital d'emprunt : Il sera défini en fonction du budget d'investissement. Il risque d'être supérieur aux années précédentes pour financer les projets 2016/2017.

Demande d'investissement en cours d'étude pour priorisation.

La séance est levée à 20h15